

# PAROISSES HEBDO

## EDITO

Nous sommes entrés depuis mercredi dans le temps du carême en accueillant l'invitation de Jésus à nous convertir. Cette conversion consiste à nous tourner vers Dieu en premier. Notre cœur est fait pour lui, mais nous laissons facilement des joies et des consolations terrestres prendre la place, sans y trouver pourtant de vraies satisfactions. L'amour de Dieu étant à la fois plus haut et plus profond, il nous faut veiller à lui donner toute sa place.

Pour établir un lien plus fort avec Dieu, il nous faudrait peut-être commencer par ouvrir les yeux sur tout ce qu'il nous donne, lui qui nous aime le premier. Comment avoir un regard d'espérance, comme nous y invite le pape François à l'occasion du jubilé, si nous n'ouvrons pas nos yeux sur tous ses bienfaits ?

C'est pour cette raison que nous vous proposons de vivre pendant le carême un parcours pour apprendre à mieux vivre dans la gratitude. Afin de ne pas être « in-grat », c'est-à-dire hors de la gratitude, bien souvent par oubli, méconnaissance,

## DIEU NOUS A AIMÉS LE PREMIER

aveuglement, insouciance, ou même orgueil.

« Merci » est le mot magique dans la vie sociale et familiale pour déclencher du bonheur. La gratitude nous met non seulement dans un rapport plus juste face à Dieu et aux autres, mais elle peut aussi nous transformer intérieurement.

Les vertus s'acquièrent, se travaillent et se perfectionnent. Ce sont de bonnes habitudes qui s'enracinent en nous. Les 40 jours du carême sont l'occasion d'acquérir, jour après jour, de bonnes pratiques. Le parcours proposera, après 5 enseignements le samedi, des exercices à réaliser pendant la semaine pour acquérir cette vertu.

Au long de ce parcours, qui pourra être prolongé par 5 nouvelles rencontres pendant le temps pascal, nous chercherons à devenir des personnes habitées par la gratitude, et ainsi à entrer dans une vie nouvelle avec Jésus.

Don Régis

N°291 : 9 mars 2025 – 1<sup>er</sup> dimanche de Carême (Année C)

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com  
12 rue André - 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints-Apôtres - 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com  
601 rue d'Abbeville - 80000 Amiens

## **TOUS UNE BONNE RAISON DE SOUTENIR L'ÉGLISE !**

Le Denier est l'une des ressources principales de l'Église, lui permettant de rémunérer les personnes qui œuvrent quotidiennement à sa mission (prêtres, laïcs engagés au service du diocèse). Chaque catholique est appelé à contribuer chaque année au Denier. Quel que soit son montant, chaque don est important pour soutenir la mission de l'Église.

Nous avons tous une bonne raison de soutenir notre Église :

- Pour qu'elle accompagne les grands moments de notre existence (baptême, mariage, funérailles...) et notre quotidien, par sa présence, par la célébration des messes et l'organisation d'évènements paroissiaux.
- Pour qu'elle permette à tous de découvrir la joie de croire en Jésus Christ, grâce aux propositions adressées aux plus jeunes (catéchèse, aumônerie, pastorale des jeunes...), et aussi à ceux qui sont plus éloignés de l'Église, dans les prisons ou les EHPAD.
- Pour qu'elle puisse porter la Bonne Nouvelle du Christ au Monde, en prenant la parole sur des sujets qui concernent toute la société, pour faire entendre le discours de paix et d'amour universel du Christ au-delà de notre communauté.

### **Comment faire un don ?**

- Par carte bancaire (formulaire de don sécurisé) : [denier.catho80.com](http://denier.catho80.com)
- Par chèque, libellé à l'ordre de « Association diocésaine d'Amiens », à envoyer au 384 rue Saint Fuscien - BP 43008 - 80030 Amiens Cedex 1

Des tracts sont disponibles à l'entrée de nos églises pour en savoir plus sur le Denier et réaliser votre don ponctuel ou régulier.

### **Déduction fiscale**

Si vous êtes imposable, votre don à l'Église est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

## **RUBRIQUE DE L'ARCHIVISTE : LE VOILE DU TEMPLE**

« Or Jésus, poussant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit. Et voilà que le voile du Sanctuaire se déchira en deux, du haut en bas ; la terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent et nombreux corps de saints trépassés ressuscitèrent. » (Mt 27, 50-52). Au Moyen Age, durant le Carême, une grande courtine de soie verte était tendue dans le chœur de la cathédrale, entre les stalles et le maître-autel. Elle était accrochée à la poutre de gloire qui marquait l'entrée du sanctuaire le premier samedi de Carême. Cette poutre, qui subsista jusqu'en 1671, portait douze chandeliers qu'on allumait à certains jours. Le Mercredi Saint, à la messe, on laissait tomber le voile, lorsqu'à la lecture de la Passion on arrivait au passage « *Velum templi scissum est* » (le voile du Temple se déchira) (Ordinaire de 1291, fol. 136).

Cette tenture, qui séparait le « Saint » du « Saint des Saints », est représentée dans les reliefs sculptés au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans le bras nord du transept qui illustrent les quatre parties du Temple de Jérusalem. En outre, dans les stalles de la cathédrale, on voit Marie au Temple travaillant à un métier à tisser. Selon la tradition issue du protévangile apocryphe de Jacques (chap. 10 et 11), les prêtres l'avaient choisie parmi les jeunes filles de la tribu de David pour tisser le voile du temple du Seigneur de pourpre et d'écarlate.

*Aurélien ANDRÉ*

## LE CARÊME

Nous sommes entrés dans le temps du carême depuis mercredi dernier. Nous vous proposons différentes rencontres pour vivre ensemble ce temps de grâce :

- **Le Parcours Gratitude :**

pendant 5 samedis, à partir du 15 mars, de 9h45 à 11h30.

- **La charité :** par la participation à la maraude Saint-Martin les vendredis :

- en venant aider à la préparation de la soupe et des sandwichs à la Maison paroissiale à 15h30,

- en rejoignant la maraude à 17h,

- en faisant un don à cette intention.

- **La pénitence :**

chaque vendredi, un bol de riz/pomme est proposé à la maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste à 12h30.

- **Le chapelet de la divine miséricorde :**

chaque vendredi à 14h45 à la cathédrale Notre-Dame.

- **Le chemin de croix :**

- chaque vendredi à 15h à la cathédrale Notre-Dame

- chaque vendredi à 18h à l'église Saint-Paul d'Etouvie

## PARCOURS DE CARÊME : LE MIRACLE DE LA GRATITUDE

Un parcours sur la gratitude vous est proposé pendant le carême. La gratitude est au cœur de la foi chrétienne et peut nous faire grandir dans la vertu d'espérance.

Au long de ce parcours, nous apprendrons à devenir des personnes habitées par la gratitude en ouvrant les yeux sur tout ce que Dieu nous donne.

Ce parcours se déroulera en 5 rencontres, le **samedi de 9h45 à 11h30**, à partir du **samedi 15 mars**, à la maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste. Il y aura un temps de louange, puis un enseignement (avec des exercices concrets à vivre ensuite pendant la semaine) et un partage en petits groupes.

Pour ceux qui le voudront, un parcours d'approfondissement sera proposé également pendant le temps pascal, avec 5 nouvelles rencontres.

## MARS, MOIS DE SAINT JOSEPH

- **Pélé des pères de famille - Monflières - samedi 15 mars :**

Sous le patronage de saint Joseph, une journée de prière et de fraternité pour les pères de famille. Marche (15kms) vers une des chapelles jubilaires du diocèse, afin d'être renouvelés dans l'espérance, faire pénitence en ce début du Carême, obtenir l'indulgence plénière et confier toutes nos intentions de prière à l'intercession puissante de saint Joseph.

Informations et inscription sur : [tinyurl.com/stjo25](http://tinyurl.com/stjo25)

- **Solennité de saint Joseph - mercredi 19 mars.**

La messe de la « Saint-Joseph, époux de la Vierge Marie » sera célébrée le mercredi 19 mars à la cathédrale Notre-Dame à 9h (le soir dans l'église Saint-Leu à 19h).

- **Neuvaine à saint Joseph : du 11 au 19 mars.**

Disponible dans la Cathédrale près de l'autel de saint Joseph.

## INTENTIONS DE MESSES

### PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Saint-Jacques** : Jacques Couvreur † ; la famille Lefebvre-Dutilloy ; Pierre † et Monique † Kieffer.

**Cathédrale** : Francine Cottrel † ; Philippe Charpentreau † ; Jean-Jacques et Françoise Meisch † ; l'abbé Jean-Paul Jullient † ; Pierre-Joseph Scharr † ; Joël Nayet † ; Christine Vasselle-Leroy †, François et Arlette Vasselle-Lustiger †, Odile Vasselle-Bayard †, Monique Vasselle †, André et Elisabeth Hamot-Vasselle, Didier Ruffat †, Dominique Vasselle † ; Chantal Engueleguele †, Murielle † Engueleguele †, Simon † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille.

### PAROISSE DES SAINTS-APÔTRES

Les défunts de la famille Decock-Tolotti ; Marc et Micheline Hubert ; Nadine Georget (1er anniversaire) ; Paul Noblesse ; Zinsou Ulrich Tabot (10e anniversaire), les défunts des familles Adeboomi, Lissassi ; Zinsou, Dagba, Agbantè, les âmes du purgatoire ;

#### Cathédrale Notre-Dame



#### Ouverture :

de 7h30 à 17h30 en semaine  
de 7h30 à 18h30 les samedis  
et dimanches

#### Dimanche

10h30 Messe  
17h Vêpres  
17h30 Adoration

#### En semaine

##### Messes

9h du mardi au samedi  
18h30 le mardi Messe grégorienne

#### Chapelet :

14h45 les vendredis de Carême  
(chapelet de la Divine Miséricorde)  
15h les samedis

#### Chemin de Croix :

15h les vendredis de Carême

#### Confessions

du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30  
samedi de 9h30 à 11h et  
de 15h30 à 17h  
dimanche de 15h30 à 17h

#### Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

#### Laudes

7h45 du mardi au samedi

#### Paroisse des Saints-Apôtres

##### **Mercredi à Renancourt**

18h Messe, adoration et confessions

##### **Jeudi à Saint-Paul d'Etouvie**

17h30 Chapelet avec la Légion de Marie

18h Messe, adoration, confessions

##### **Vendredi à Saint-Paul d'Etouvie**

18h Chemin de croix

##### **Samedi Messe anticipée à 18h**

8/3 à Dreuil

15/3 à Saveuse

##### **Dimanche à Saint-Paul d'Etouvie**

9h30 Chapelet

10h30 Messe

#### Paroisse Saint-Jean-Baptiste

##### **Eglise Saint-Jacques**

18h les samedis Messe anticipée

##### **Eglise du Sacré-Cœur** (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe le vendredi 4 avril

##### **Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille** (30 rue Lamartine) Messes :

11h30 les lundis et mercredis

8h15 les mardis, jeudis,  
vendredis et samedis

9h les dimanches

##### **Eglise Saint-Leu** : Messes

19h les mercredis

18h les dimanches